



Pôle emploi maintient l'accès à ses services à destination des personnes en recherche d'emploi et des entreprises durant la crise sanitaire.

Certaines entreprises, dont le maintien de l'activité est essentiel, sont confrontées à des difficultés de recrutement.

Pour mieux les accompagner, nous lançons, avec l'Etat et des partenaires du recrutement, la plate-forme mobilisationemploi.gouv.fr

Nos 12 agences Pôle emploi du Bas-Rhin sont mobilisées et rappellent toutes les entreprises qui déposent une offre d'emploi dans les secteurs prioritaires. Tous les candidats intéressés et volontaires sont contactés. Des actions adaptées leur sont proposées.



Les personnes inscrites à Pôle emploi bénéficient des nouvelles mesures gouvernementales exceptionnelles mises en place : prolongement de l'indemnisation des personnes arrivant en fin de droit, maintien de l'indemnisation des stagiaires en formation.

ATELIERS, PRESTATIONS ET FORMATIONS SE POURSUIVENT EN FORMAT DIGITAL

Une grande partie des ateliers et prestations est maintenue. Création d'entreprise, préparation d'un projet professionnel ou préparation à l'entrée en formation pour les personnes peu ou pas qualifiées, sont des thématiques ouvertes en ce moment par exemple.

Toutes ces prestations sont organisées à distance et sont accessibles sur simple demande auprès de son conseiller, directement par le demandeur d'emploi qui dispose d'un ordinateur ou d'une tablette.

Plus de 150 nouvelles formations à distance gratuites et rémunérées sont proposées par Pôle emploi aux demandeurs d'emploi. Ces « solutions 100 % à distance » peuvent débuter dès à présent !

Comment s'inscrire ?

Les demandeurs d'emploi intéressés s'inscrivent sur : www.pole-emploi.fr /rubrique « me former » ou sur l'appli «Ma Formation» - mot clé : « solution 100 % à distance ». Ils seront ensuite rappelés par un conseiller.

PÔLE EMPLOI ET VOUS

Tous nos conseillers sont accessibles par courriel ou par téléphone, au 3949 pour les demandeurs d'emploi, au 3995 pour les entreprises.

Nous vous tiendrons informés sur notre offre de services au fur et à mesure de son évolution. Nous restons à votre écoute d'ici là.

Prenez soin de vous !

Consultez nos dernières actualités et l'organisation actuelle sur le site internet dédié :
<https://www.pole-emploi.fr/actualites/information-covid-19.html>